

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

<p>Conseil régional Réunion des 13 et 14 octobre 2005</p>

Intervention d'Eric Berroche
Président du groupe des élus communistes
Activités des services de l'Etat en Région

Monsieur le Président,
Cher-es collègues,

Sans vouloir vous offenser, permettez-moi, Madame La Préfète, de vous dire que vous n'avez pas un métier facile.

En effet, dans le contexte que nous connaissons, tenter de valoriser la politique de l'Etat, la politique de l'Etat en région, nous semble relever d'une mission impossible.

Il y a les discours et il y a les actes...

Or, l'évaluation que nous faisons porte sur les actes.

Ainsi, les engagements du contrat de plan ne sont pas respectés.
Aux deux tiers de la période 2000-2006, nous ne sommes qu'à 51,3% d'exécution pour l'Etat.

Des retards importants déjà signalés l'an passé, lors du bilan à mi-chemin, n'ont pu être comblés : routes, santé et social.

Ainsi, pour l'hébergement des personnes âgées, il est indiqué page 95 du rapport que la consommation des crédits prévus dans le contrat de plan n'atteint que 23% de l'enveloppe, qui aurait dû être consommée à 71% fin 2004.

Ainsi, le transfert des formations sanitaires et sociales révèle une insuffisance de moyens et des retards dans l'attribution des bourses pour les étudiants.

Ainsi, le transfert des TOS, en l'état actuel, génèrerait une charge supplémentaire non compensée par l'Etat de 15 millions d'euro chaque année, imputée au budget du Conseil

Régional.

Ainsi et alors que le rapport sur les activités de l'Etat en région se félicite du débat autour de la loi d'orientation pour l'école, les moyens alloués à l'éducation ne sont absolument pas à la hauteur et pire, le taux d'encadrement des élèves a baissé en Bretagne entre 2003 et 2004, le rapport enseignant/élève passant à 5,20 contre 5,30 au plan national. Et nous savons qu'il risque de baisser encore en 2005 car de nombreux postes ont été « restitués ».

Par ailleurs, l'Etat ne tient pas ses engagements sur le développement du bilinguisme breton-français. Des classes pourraient ouvrir dans le cadre du service public comme à Lorient où 20 enfants attendent l'ouverture.

Enfin, s'agissant de l'emploi, de la première préoccupation des Bretonnes et des Bretons, nous observons surtout que l'Etat prévoit d'augmenter encore les exonérations de charges des entreprises pour les porter à 23 milliards d'euro en 2006. On nous permettra, en Bretagne particulièrement, d'être exigeant sur l'utilisation de ces sommes colossales et de demander « où sont les emplois ? », quels sont les critères favorisant des créations effectives d'emplois et permettant aux salariés d'accroître leur qualification, leur formation, leur rémunération ?

On nous permettra de vous demander, Madame la Préfète, ce que l'Etat prévoit de mettre en place pour que, région par région, ces sommes soient sous contrôle public et que leur utilisation vise à réduire les inégalités sociales et territoriales.